

INFORMATIONS IMPORTANTES AVANT INSCRIPTION

De préférence sur PC : Des difficultés peuvent apparaître sur tablette ou téléphone.

A SAVOIR :

VotreClub : 73006 RSDNV

Important : Pour pratiquer une activité vous devez **OBLIGATOIREMENT** être couvert par l'Assurance de la Fédération !

Pour les anciens Adhérents : vous êtes couvert jusqu'au 30 Septembre par votre assurance de 2025-2026.

Pour les nouveaux Adhérents : cette assurance est incluse dans le prix de votre licence. Elle vous est donc acquise dès votre inscription.

Au-delà du 30 Septembre, les personnes non assurées ne seront pas admises dans les activités.

Seulement si vous êtes Animateur ou Bénévole, vous cochez la case « Honorabilité »

LE REGLEMENT de la COTISATION

Pour les inscriptions en ligne, il peut se faire par carte bancaire ou par chèque.

Les chèques à l'ordre de RSDNV devront être adressés sous 3 jours après votre inscription pour que celle-ci soit validée, à :

RSDNV - Maison des Associations - 21 rue G. Lamarque 73200 ALBERTVILLE

La Fédération et le Comité Départemental ont cette année appliqué une augmentation respectivement de 2.00€ et 1.00€. La cotisation est donc de 67.00€

Activités : Merci de ne cocher que les activités auxquelles vous êtes sûr(e) de participer pour que nous ayons un aperçu le plus fiable possible de la fréquentation. Vous pourrez, en cours d'année, essayer ponctuellement d'autres activités non payantes. Si votre choix se porte sur des activités payantes, leurs paiements doivent être dissociés du prix de la licence et réglés obligatoirement par chèque (même si la licence a été réglée en ligne par carte bancaire) = 1 chèque pour chaque activité.

Nouveau : L'Aquagym et le Tennis de Table sont présentés dans le tableau des Activités en tenant compte des différentes périodes qui nous sont accordées. Rien ne change pour le fonctionnement tout au long de l'année, cependant pour le **Tennis de Table** vous devrez cocher les 4 périodes.

Pour l'Aquagym, vous aurez 5 périodes à cocher **MAIS EN NE CHOISSANT QU'UN SEUL JOUR PAR SEMAINE.**

- ❖ Si vous êtes titulaire d'une carte **PASS'Région Séniors**, elle vous donne droit à une participation de la Région de 15.00€ sur le prix de votre licence qui vous sera adressé dès que les Services de la Région AURA nous auront adressé les fonds. Pour ce faire nous aurons besoin d'un RIB et de votre carte. Vous voudrez bien nous fournir ces pièces soit à l'une de nos permanences soit par courrier (dans ce cas, photocopie recto/verso de la carte). Pour tout renseignement complémentaire veuillez adresser un mail à l'attention de

Odile Perrier : rsdnvsecretariat@gmail.com